

N° 2025-128

OBJET :

Subventions 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 septembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 10 septembre 2025

Présents :

Mmes VERNET Josette, LEFANT Myriam, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MAUVAIS Joël, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :26
pour :26
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par M. MUFFAT Jean-François à M. MORAND Jean-Claude,
- par Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth à M. BERGER Jean-François,
- par M. CHALENCON William à M. VERMANT Rebecca,
- par M. GIROD Jean-Marc à M. LOMBARD Gérald,
- par Mme MARTEL Mireille à M. VINET Philippe,
- par Mme MUFFAT Sophie à Mme TRABICHET Yannick,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

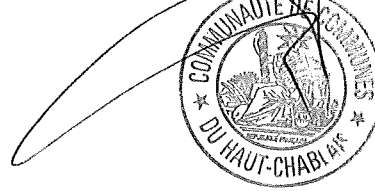
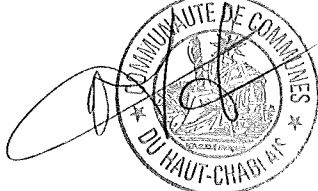
Gérald LOMBARD, trésorier du collège Notre Dame de Bellevaux, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2025 :
 - Collège Henri Corbet – Saint Jean d'Aulps 5 000,00 €
 - Collège Notre Dame – Bellevaux 4 069,00 €
 - SSIAD des Dranses 4 000,00 €
 - ADMR du Brevon 15 000,00 €
 - ADMR du Marcelly 2 720,00 €
 - Jeunes Sapeurs Pompiers Bellevaux / Lullin 500,00 €
 - Chablais Ski Team (CIE FFS / Pôle Mont-Blanc) 40 000,00 €
- charge Madame la Présidente de procéder au versement de ces subventions.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHETLe secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

